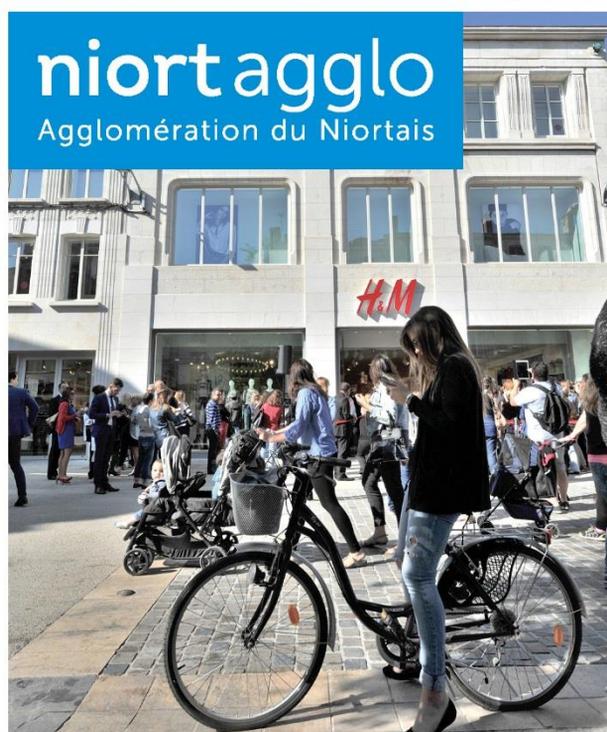


NIORT AGGLO
NOTE DE
CONJONCTURE
ÉCONOMIQUE
4^e trimestre 2020 - N°12



niort agglo
Agglomération du Niortais

OBSERVATIONS PRINCIPALES

Mouvements des établissementsp. 3

On comptabilise 6 324 établissements au 31 décembre 2020. On constate une évolution positive du nombre d'établissements économiques sur Niort Agglo ; évoluant à un rythme annuel moyen de +7,7%. On note au quatrième trimestre 2020 un pic des créations d'établissements. Le secteur des services est celui qui est le plus concerné par les créations et plus particulièrement celui du service aux entreprises.

Emplois salariés.....p.5

On compte 46 883 emplois salariés sur Niort Agglo au 3^{ème} trimestre 2020, soit -0,9% en un an. L'emploi salarié du secteur de l'industrie est celui qui a le plus diminué en pourcentage : -2,6% en un an soit -132 emplois. Ce secteur est suivi par celui du BTP : -1,6% soit -41 emplois et par celui du tertiaire : -0,7% soit -270 emplois qui reste le secteur principal en volume.

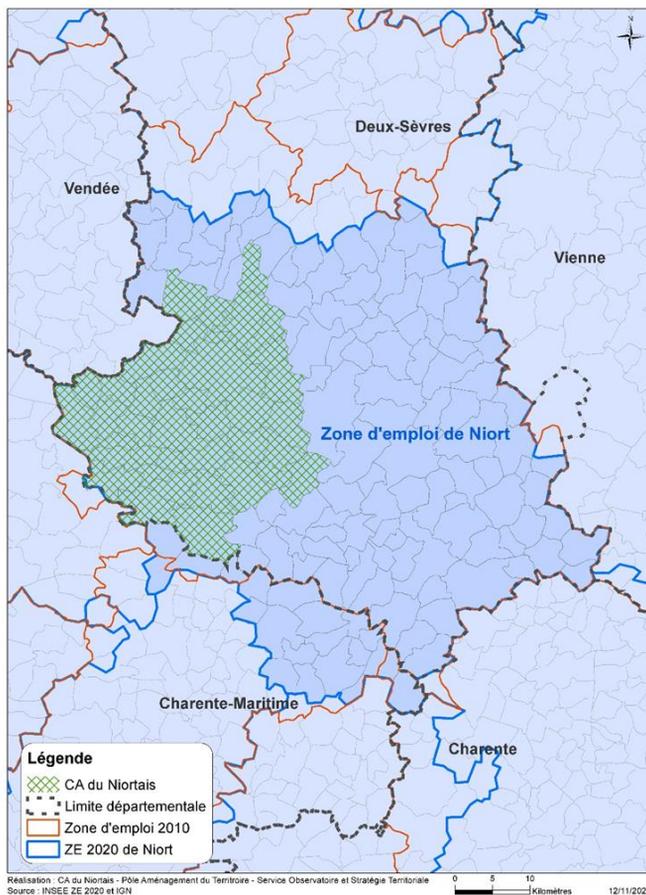
Le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) au 3^{ème} trimestre 2020 pour Niort Agglo est de 2 730 € (brut) ; très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des EPCI de comparaison et de nouveau en croissance : +3,1% sur 1 an.

Au 3^{ème} trimestre 2020, les SMPT du tertiaire sur Niort Agglo sont supérieurs aux SMPT du tertiaire sur les autres territoires.

Marché du travailp.7

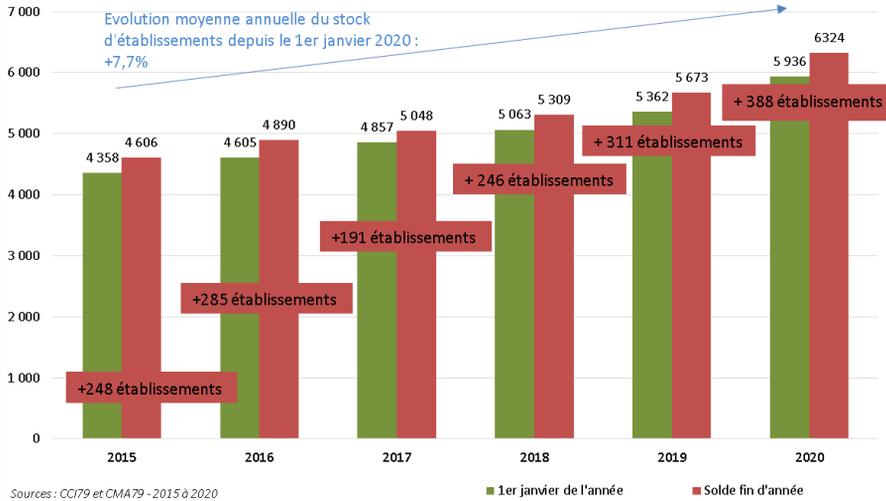
On note une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en 1 an de +3% soit 266 demandeurs d'emplois supplémentaires. Les effets de la Covid 19 se lisent dans les chiffres. Cette augmentation touche plus fortement les femmes que les hommes. L'observation sur les demandeurs de catégorie A uniquement, montre une augmentation de +5,1% en 1 an (+245 demandeurs d'emploi). Le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort est de 5,4% au 4^{ème} trimestre 2020, l'un des taux les plus bas taux du référentiel de territoires comparables.

Comparaison Zone Emploi 2010 et Zone Emploi 2020



MOUVEMENTS DES ETABLISSEMENTS

Evolution du stock des établissements par an et évolution du 1er janvier au 31 décembre 2020 sur Niort Agglo



6 324 établissements au 31 décembre 2020 sur Niort Agglo

+7,7% : évolution moyenne annuelle depuis 2015.

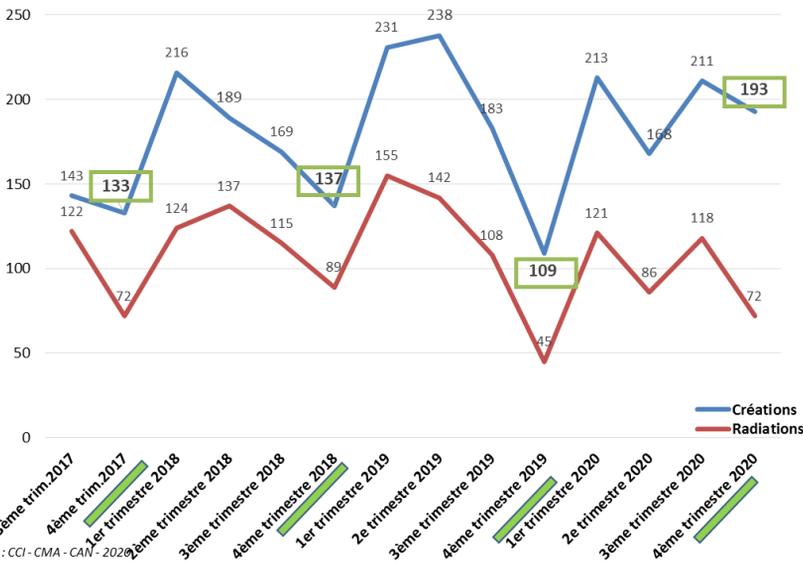
NB : 2018 a vu la réintégration dans les bases de données, des établissements de production d'électricité présents sur Niort Agglo, même s'ils ne sont pas actifs économiquement.

Evolution du 1er janvier au 31 décembre 2020

	Niort Agglo	Deux-Sèvres (CCI et CMA)	Poids de Niort Agglo dans le département
Créations	785	2266	35
Radiations	397	1035	38
Solde	388	1231	32

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2020

Créations et radiations d'établissements par trimestre sur Niort Agglo

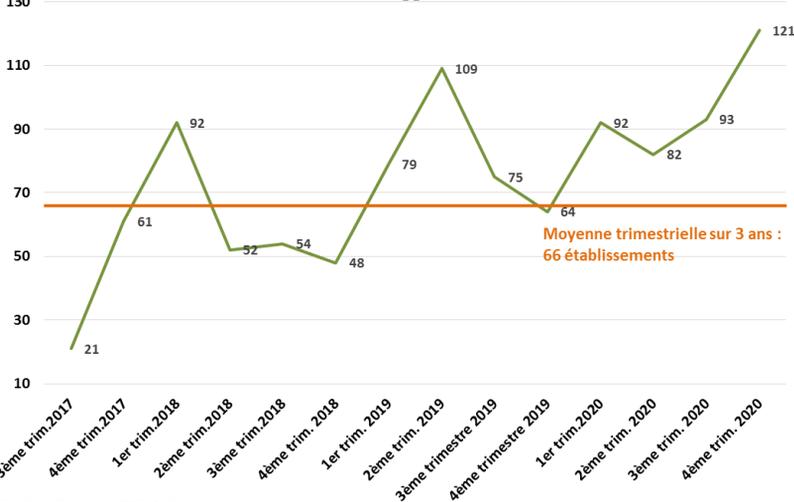


Niort Agglo

	Créations	Radiations	Stock
2015	670	422	4 358
2016	601	316	4 605
2017	612	421	4 857
2018	711	465	5 309
2019	761	450	5 673
2020 (au 31 déc. 2021)	785	397	6 324

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2020

Solde des créations et radiations d'établissements par trimestre sur Niort Agglo



4^{ème} trimestre 2020 : +121 établissements

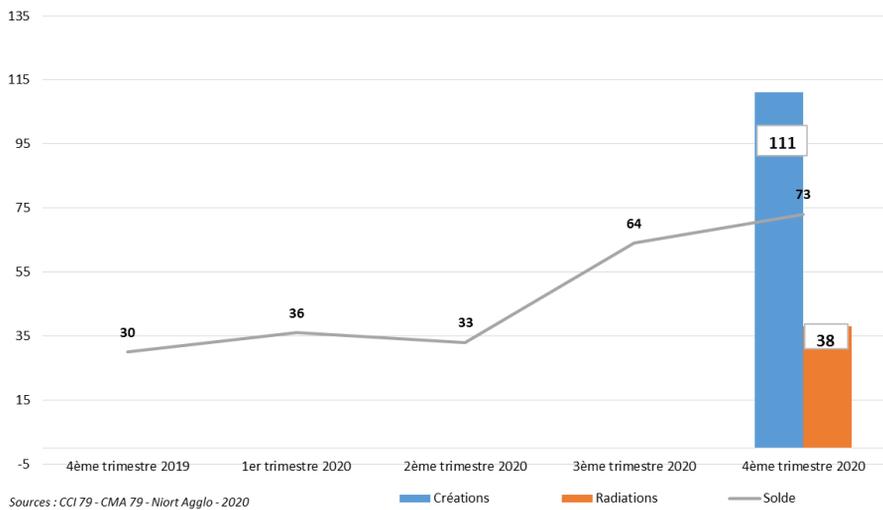
La moyenne trimestrielle sur les trois dernières années est de + 66 établissements.

Le 4^{ème} trimestre 2020 correspond à un pic jamais atteint en terme de créations d'établissements.

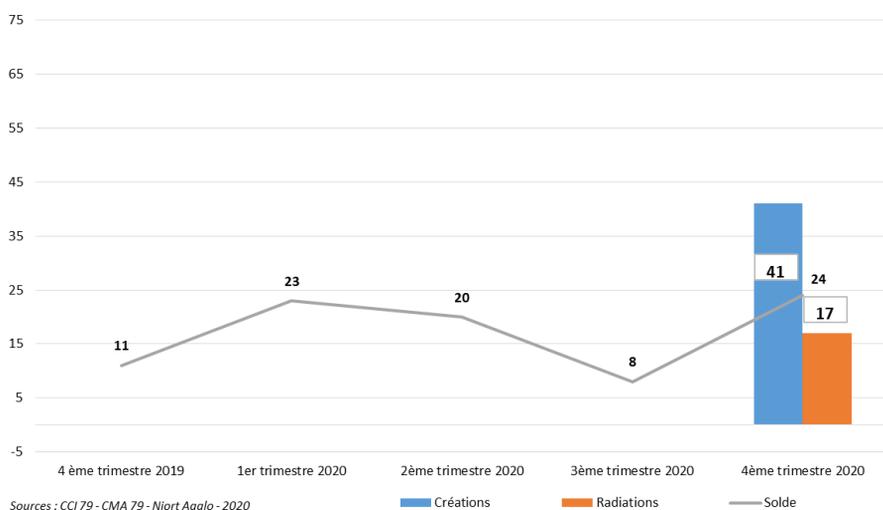
Données complémentaires en Deux-Sèvres - CCI 79

[Viséo 79](#)

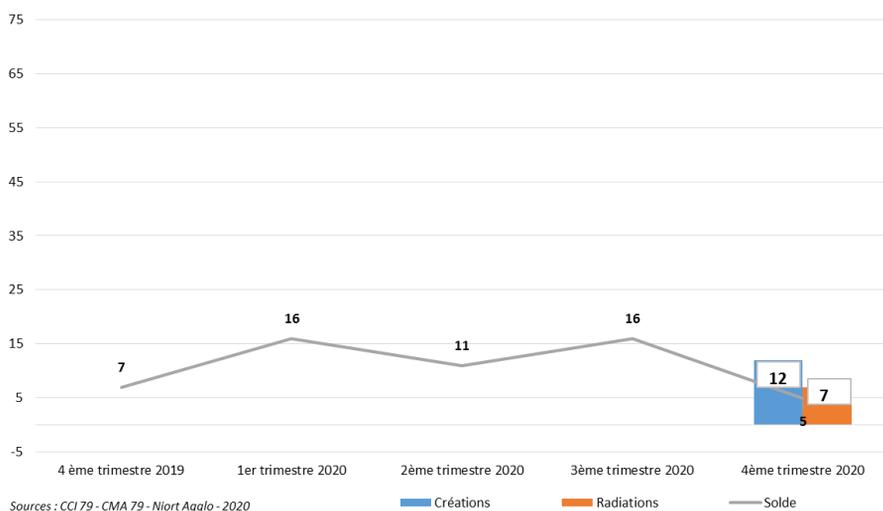
Mouvements des établissements du secteur des services sur Niort Agglo depuis un an



Mouvements des établissements du secteur du commerce sur Niort Agglo depuis un an



Mouvements des établissements du secteur industrie et production artisanale sur Niort Agglo depuis un an



Vue générale sur les grands secteurs d'activités

Créations - radiations

Le secteur des services est le plus porteur en terme de **créations** d'établissements (52% des créations tous secteurs confondus) et plus particulièrement le service aux entreprises. Il est également le plus impacté en terme de **radiations** (51%).

Le secteur du commerce est le deuxième secteur après celui des services, tant en termes de créations (22%) que de radiations (25%) notamment le commerce de détail.

Secteur des services

Ce secteur connaît une hausse de son solde créations-radiations sur le quatrième trimestre, atteignant +73 établissements.

Secteur du commerce

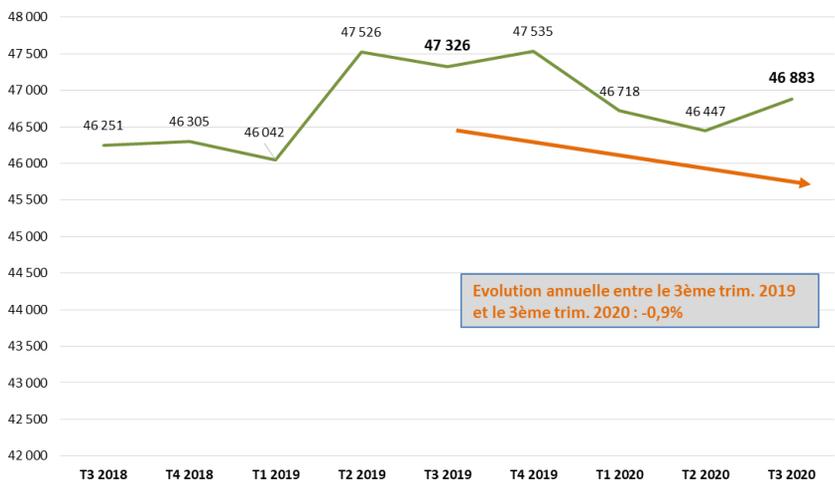
Ce secteur connaît une hausse de son solde créations-radiations sur le dernier trimestre atteignant +24 établissements au 4ème trimestre 2020.

Secteur de l'industrie et de la production artisanale

C'est un secteur qui connaît des variations trimestrielles relativement restreintes en raison du faible nombre d'établissements. Le quatrième trimestre 2020 enregistre une baisse par rapport au précédent trimestre : + 5 établissements.

EMPLOI SALARIE

Evolution de l'emploi salarié par trimestre sur Niort Agglo



Source : URSSAF région Poitou-Charentes

Evolution annuelle entre le 3^{ème} trimestre 2019 et le 3^{ème} trimestre 2020

On observe une reprise de croissance de l'emploi salarié privé par rapport au 2 trimestres précédents.

46 883 emplois salariés au 3^{ème} trimestre 2020
-0,9% : évolution annuelle ; soit - 443 emplois.

L'évolution annuelle des Deux-Sèvres est de -1,5% ; une diminution moins forte que celle de la Charente (-1,9%) mais plus forte que celles de la Vienne (-1%) et de la Charente-Maritime (-0,9%).

En 1 an ...

Industrie
-2,6% soit -132 emplois

BTP
-1,6% soit -41 emplois.

Tertiaire
-0,7% soit -270 emplois

Tertiaire

3^{ème} trimestre 2020

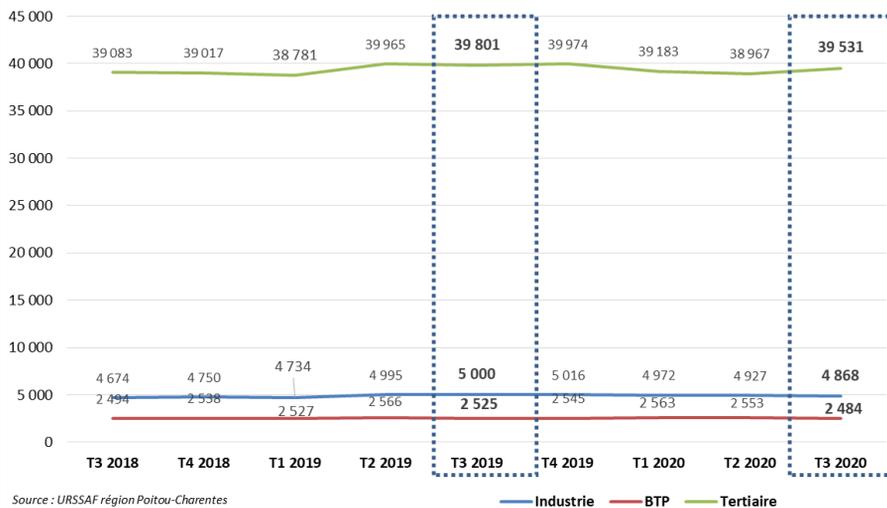
Niort Agglo : 39 531 emplois soit 84% des emplois salariés privés de Niort Agglo.

82% pour la CU Grand Poitiers ;

77% pour la CA de la Rochelle ;

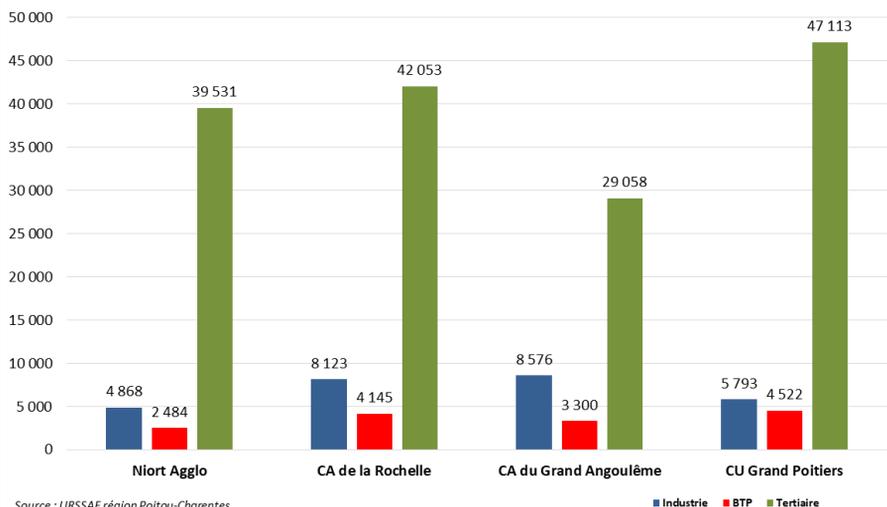
71% pour la CA Grand-Angoulême.

Evolution des effectifs salariés par secteur d'activité et par trimestre sur Niort Agglo



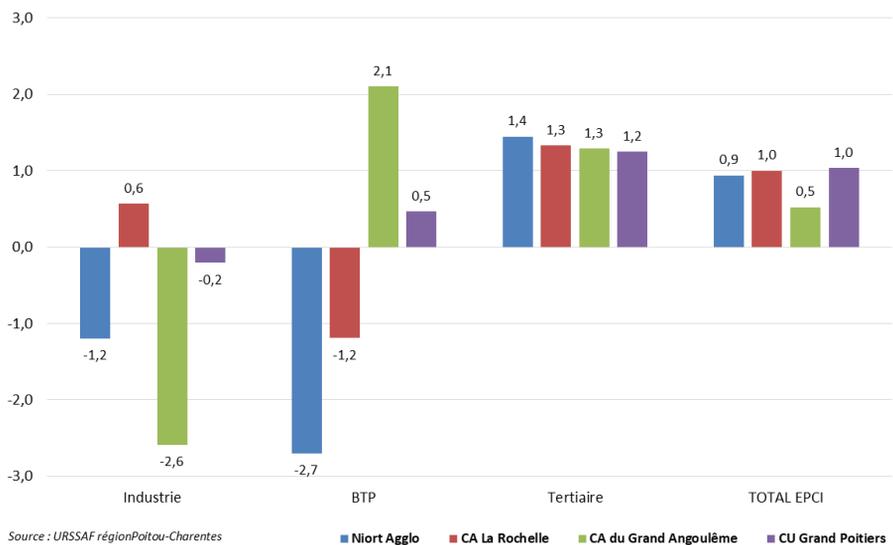
Source : URSSAF région Poitou-Charentes

Répartition du nombre d'emplois par secteur d'activité 3^{ème} trimestre 2020 par EPCI



Source : URSSAF région Poitou-Charentes

Evolution de l'emploi salarié entre le T2 2020 et le T3 2020 (en %)



Evolution de l'emploi salarié entre les deux derniers trimestres

Niort Agglo

Tertiaire : +1,4%

Industrie : -1,2%

BTP : -2,7%

Au total : +0,9%

Le salaire moyen par tête (SMPT) au 3^{ème} trimestre 2020

En hausse

Niort Agglo : 2 730 €

Très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des autres EPCI de comparaison.

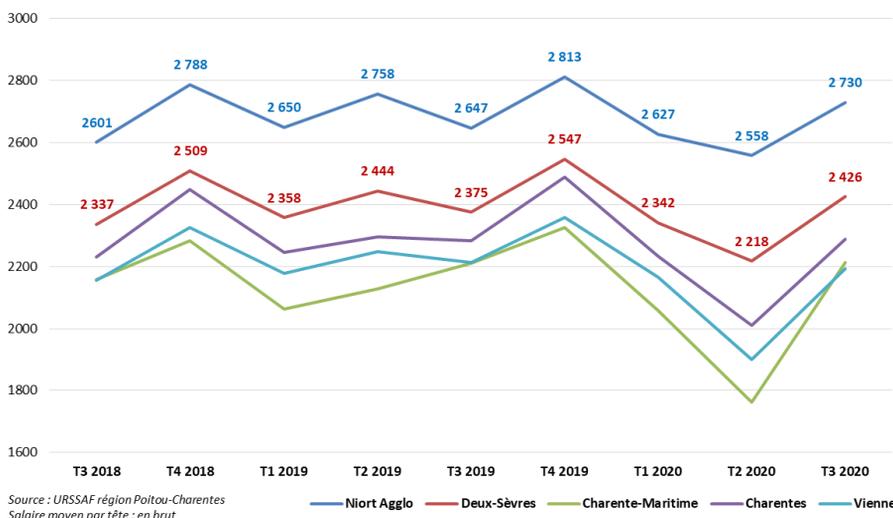
Dans le secteur du tertiaire, Niort Agglo dispose du SMPT (2 770 €) le plus élevé en comparaison des autres territoires.

Le SMPT ne prend pas en compte la durée du temps de travail ; comptabilise une personne à temps partiel égal à un salarié et ne compte pas les intérimaires. L'effectif moyen peut donc être surestimé dans le tertiaire notamment qui emploie beaucoup de main d'œuvre à temps partiel et le SMPT de l'industrie peut être sur-estimé du fait de la non comptabilisation des intérimaires.

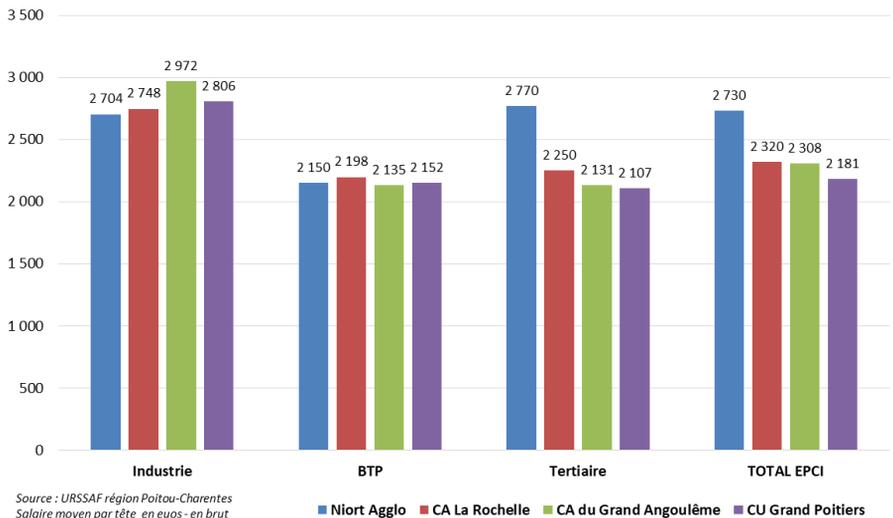
+3,1% : croissance annuelle du SMPT sur Niort Agglo

+2,1% : rythme à la hausse du SMPT des Deux-Sèvres.

Evolution du salaire moyen par tête en euros pour Niort Agglo et par département

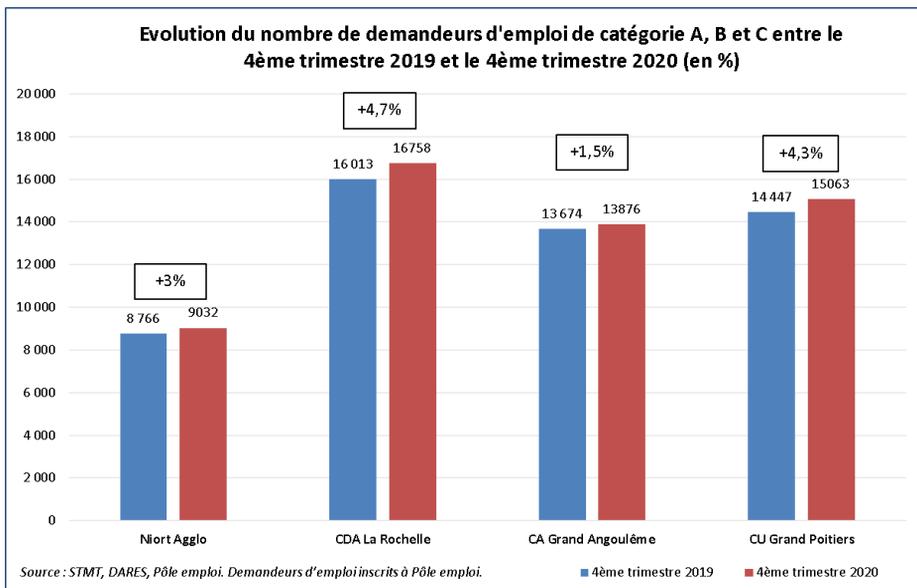


Salaire moyen par tête (SMPT) en euros par secteur d'activité au 3^{ème} trimestre 2020



MARCHE DU TRAVAIL

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par EPCI



Evolution entre le 4ème trimestre 2019 et le 4ème trimestre 2020

+3% demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C pour Niort Agglo.

Soit **+266** demandeurs d'emplois des trois catégories.

Les effets de la crise liée à la Covid 19 se lisent dans les chiffres.

Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A sur 1 an

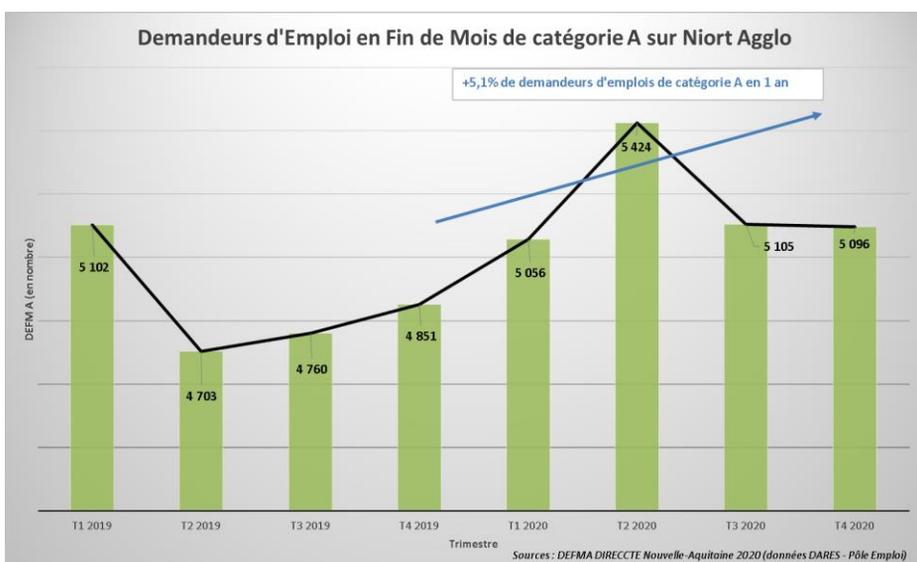
(du 4ème trimestre 2019 au 4ème trimestre 2020)

Plus **245** demandeurs d'emploi ;

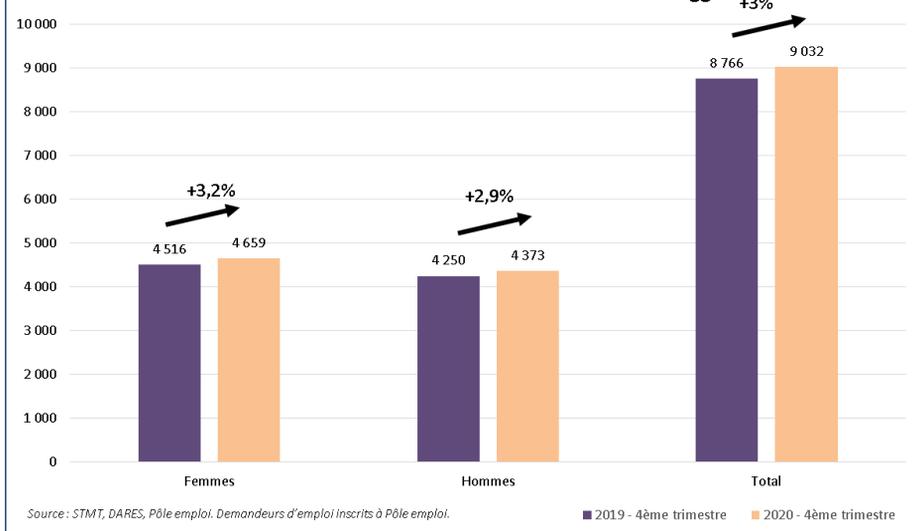
soit **+5,1%** sur 1 an.

Nota bene : -5,1% cat.B (-62 personnes)

Et **+3,1%** cat. C (+83 personnes)



Nombre de DEFM de catégories A, B, C entre le 4ème trimestre 2019 et le 4ème trimestre 2020 sur Niort Agglo



4ème trimestre 2020

52% de femmes et 48% d'hommes pour les 3 catégories A, B et C.

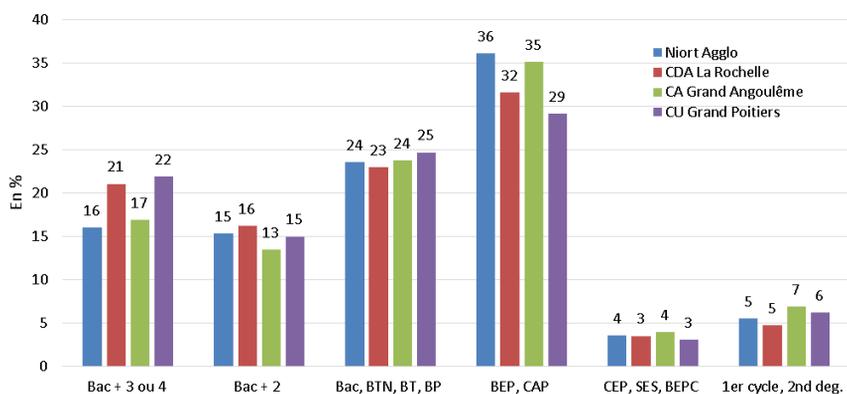
Répartition sensiblement similaire pour les 3 EPCI de comparaison.

Evolution sur 1 an

Le nombre de demandeurs d'emploi des femmes a augmenté un peu plus vite que celui des hommes (respectivement **+3,2%** et **+2,9%**).

Répartition et évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le niveau de formation

Répartition des demandeurs d'emplois des catégories A, B et C selon leur niveau de formation au 4^{ème} trimestre 2020



Source : STMT, DARES, Pôle Emploi, Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi

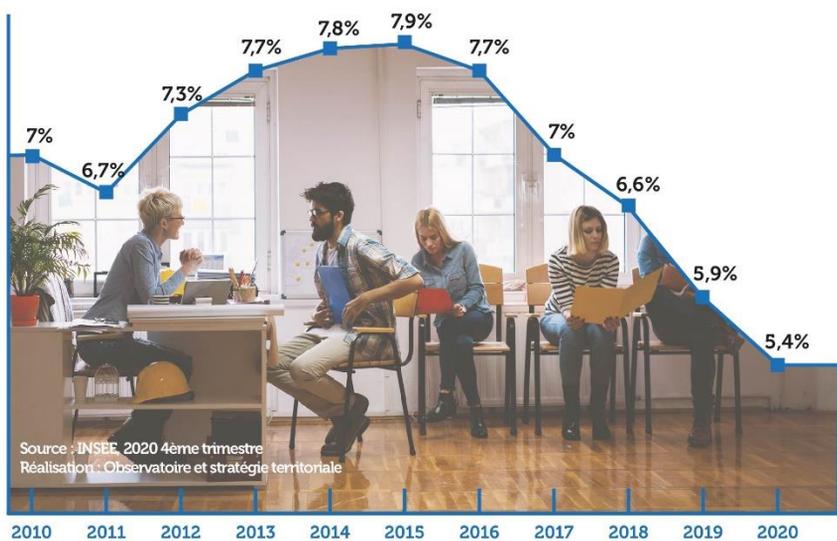
36% des demandeurs d'emplois disposent d'un niveau de formation de type BEP, CAP à Niort Agglo au 4^{ème} trimestre 2020

Cette plus forte proportion se retrouve également pour les EPCI de proximité.

16% de bac+3 et 4 pour Niort Agglo % le plus faible des 4 EPCI.

Nota Bene : +12% de bac +3 et +4 demandeurs d'emplois : sur Niort Agglo en 1 an. C'est +10% pour la CDA de La Rochelle et +11% pour la CU Grand Poitiers.

Taux de chômage sur la zone d'emploi de Niort



Source : INSEE 2020 4^{ème} trimestre
Réalisation : Observatoire et stratégie territoriale

Taux de chômage

au 4^{ème} trimestre 2020

5,4% : Zone d'emploi de Niort

5,6% : Deux-Sèvres

7,2% : Nouvelle-Aquitaine

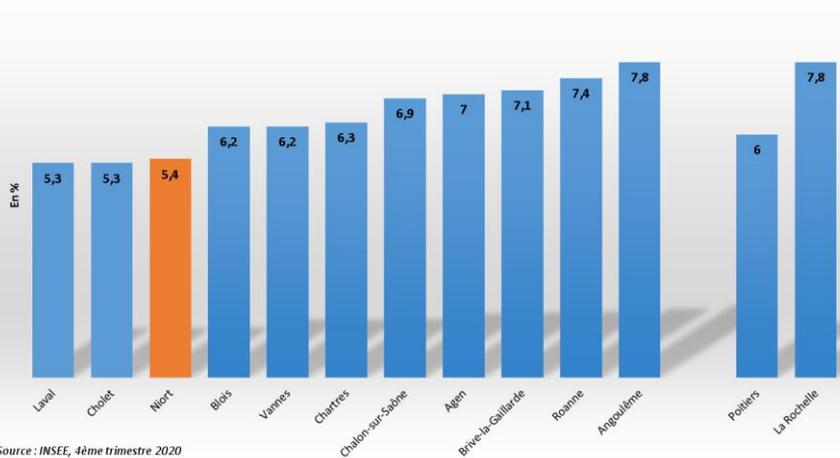
7,7% : France métropolitaine

La zone d'emploi de Niort : 163 communes

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de Niort arrive en deuxième position après la zone d'emploi de Cholet et au même niveau que Laval parmi un ensemble de territoires de comparaison.

Taux de chômage localisé par zone d'emploi- 4^{ème} trimestre 2020



Source : INSEE, 4^{ème} trimestre 2020

1. Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Les établissements identifiés par la CCI et la CMA relèvent du privé uniquement et comprennent les établissements employeurs. Sont exclus des fichiers des chambres consulaires : les professions libérales, les SCI, les GIE, les coopératives, les mutuelles.

2. Les données URSSAF

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale du secteur privé font l'objet de diffusions trimestrielles et de bilans annuels dans la publication *Across Stat*. Des analyses régionales sont également diffusées dans les publications des Urssaf. En outre, les effectifs salariés et le nombre d'établissements du secteur privé font l'objet d'une diffusion annuelle à des niveaux fins.

3. Les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

niortagglo

Agglomération du Niortais

140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex
Tél. 05 17 38 79 00

Site web : www.niortagglo.fr
Twitter : @NiortAgglo